Image not found or type unknown

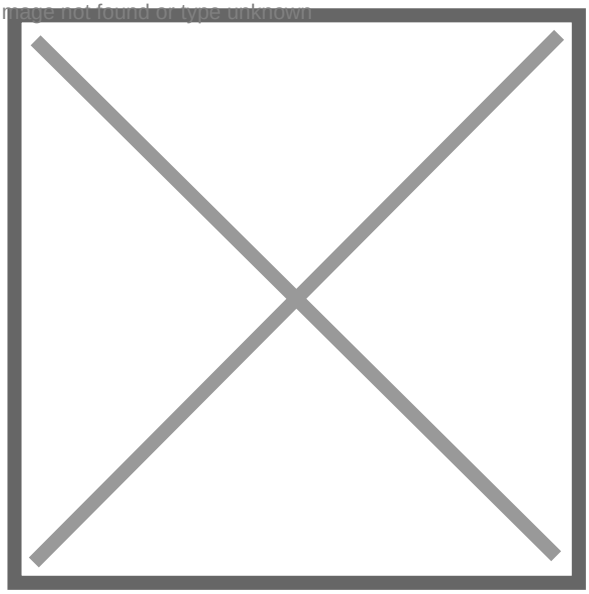

Désignation avocat par le barreau

Par **Nadia67**, le **24/05/2023** à **15:39**

Bonjour,

Qui sont les avocats désignés par le barreau d'une région lorsque l'on bénéficie de l'aide juridictionnelle ? sont ils généralement en début de carrière ?

L'état rémunère l'avocat dans le cas de l'aide juridictionnelle, est il moins bien payé qu'un avocat payé directement par son client ?

Peut on choisir soi même son avocat ou est il attribué automatiquement dans le cadre de l'aide juridictionnelle ?

Le barreau de ma ville m'a attribué un avocat qui n'est pas spécialisé dans le domaine de mes litiges. Puis je en demander un autre ?

Merci.

Par **Nadia67**, le **24/05/2023** à **20:38**

Merci de votre réponse.

Je ne peux prendre un avocat sans l'aide juridictionnelle.

Si l'avocat désigné ne me convient pas, il me semble pouvoir en demander un autre :

Foire aux questions - Aide juridictionnelle | Conseil national des barreaux (cnb.avocat.fr)

"Le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle comme tout justiciable a droit à l'assistance d'un avocat qu'il peut choisir librement. A défaut de choix ou en cas de refus de l'avocat choisi, un avocat est désigné par le bâtonnier (article 25 de la loi n°91-647 du 10 juillet 1991).

Le libre choix de l'avocat a pour corollaire la liberté pour l'avocat d'accepter ou de refuser un dossier. Si le bénéficiaire de l'aide estime que le refus des avocats est abusif, il lui appartient de saisir soit le bâtonnier soit le procureur général d'une plainte. Si l'avocat désigné par le bâtonnier ne lui convient pas pour un motif légitime, il peut lui adresser une nouvelle demande de désignation dont il appréciera le bien-fondé."

Par **Nadia67**, le **25/05/2023** à **04:43**

Bonjour,

J'ai effectué des recherches entre temps...et des réponses supplémentaires me sont toujours utiles.

Etes vous auxiliaire de justice pour confirmer ceci :

"L'avocat qui intervient au titre de l'AJ est en effet payé selon un barème qui ne correspond pas à ses honoraires habituels, et le paiement arrive très tard, ce qui explique que certains avocats refusent les affaires relevant de cette aide."

Puis j'avais aussi cette question :

Qui sont les avocats désignés par le barreau d'une région lorsque l'on bénéficie de l'aide juridictionnelle ? sont ils généralement en début de carrière ?

Merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés